



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

F
N***21112266***Déposé au greffe du Tribunal de
l'entreprise de Liège, division Dinant le**13 SEP. 2021**

Le Greffier

N° d'entreprise : **0472 490 067****Nom**(en entier) : **AGRIBIO**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société coopérative à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue Buzin 5A, 5370 Havelange****Objet de l'acte : Démission administrateurs-délégués, nomination administrateur-délégué,
déplacement siège social, procuration**

Extrait des décisions unanimes par écrit des administrateurs du 31 août 2021

(…)

Les administrateurs prennent les décisions suivantes :

(…)

Première décision

Les administrateurs prennent acte de la démission de Monsieur Bruno Greindl et de Monsieur Christophe Portier, chacun en leur qualité d'administrateur-délégué de la Société, avec effet immédiat.

(…)

Troisième décision

Les administrateurs décident de nommer Monsieur Joao Carvalho Martins, domicilié à Dorpelstraat 37, 3078 Everberg en qualité d'administrateur-délégué de la Société, à dater du 1^{er} août 2021 et ce pour une durée indéterminée.

Quatrième décision

Les administrateurs décident de déplacer le siège social de la Société à l'adresse suivante, avec effet au 1^{er} août 2021, en lieu et place de l'adresse actuelle : rue de la Presse, 4 à 1000 Bruxelles (Belgique).

Cinquième décision

Les administrateurs décident d'octroyer procuration spéciale à Monsieur Samuel Darcheville, Christophe Krzewinski ou tout autre avocat de DKW Law, cabinet d'avocats établi à 1340 Ottignies-Louvain-la-Neuve, pouvant chacun agir seul au nom et pour le compte de la Société et avec pouvoir de substitution, aux fins de faire publier les décisions prises ci-avant aux Annexes du Moniteur Belge et d'accomplir toutes les formalités et signer tous documents à cet effet.

Pour copie conforme
Samuel Darcheville
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 21/09/2021 - Annexes du Moniteur belge